

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 45

Artikel: L'art de bien raconter
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un serviteur infidèle.

On ne peut faire boire un âne qui n'a pas soif. Tel est le proverbe dont on se sert fréquemment pour faire la morale aux ivrognes : « Voyez les bêtes, leur dit-on, elles ne boivent que lorsqu'elles ont réellement soif, lorsque la nature le demande ; tandis que vous buvez à toute occasion, à tout propos. Vous êtes donc moins raisonnables que la bête ! »

Et cependant ce proverbe n'est pas toujours vrai, ainsi que le démontre l'histoire, rigoureusement authentique, que nous allons raconter.

Tous nos lecteurs connaissent le petit mammifère qui a nom *hérisson*. C'est un sournois qui habite de préférence les forêts, où il se cache sous la mousse ou les vieux troncs d'arbres, pendant le jour. La nuit, il prend ses ébats et fait une chasse active aux limaçons, aux reptiles et à de nombreux insectes. Il n'épargne point les souris, qu'il attrape avec une ruse admirable. Il se met en boule, fait le mort, laisse approcher ces infatigables rongeurs et, au moment propice, s'élance et les croque sans pitié. Il a du reste tout ce qu'il faut pour cela : ses quatre pattes se terminent par cinq doigts armés d'ongles très forts, et sa bouche est garnie de trente-six dents acérées qui ne connaissent ni la carie, ni le plombage des dentistes américains. Ses yeux sont vifs, brillants ; ses jolies oreilles arrondies sont toujours aux aguets. S'il est menacé, il se remet en boule et redresse les piquants dont son dos est garni.

Dans nos campagnes, lorsqu'un hérisson s'introduit dans une habitation, on se garde bien de l'en chasser, car on sait qu'à la grange, à l'écurie, au jardin potager, il détruit les souris et une foule d'insectes nuisibles.

Cet animal, qui mérite d'être protégé, est susceptible d'une certaine domesticité. On a de nombreux exemples de hérissons qui se sont apprivoisés au point de remplacer le chat pour la destruction des souris, et qui viennent régulièrement, chaque matin, à la place habituelle, boire la tasse de lait qu'on leur porte.

Il est à Lausanne un café très fréquenté, très connu par son excellente consommation et la façon toujours aimable avec laquelle on y est accueilli et servi. Eh bien, le patron de l'établissement possède un vieux hérisson, qui lui a été fort utile pendant de nombreuses années et auquel il tenait beaucoup ; aussi la tasse de lait, et parfois même quelques friandises, firent-ils longtemps le bonheur de cet animal. Il faut dire aussi que ce dernier savait s'en rendre digne par ses bons services, son aptitude et sa vigilance à faire la chasse aux nombreuses souris qui avaient élu domicile dans les caves de la maison.

Mais les bonnes habitudes, les qualités les meilleures finissent souvent par s'altérer dans ce monde semé de tentations et d'écueils de toute sorte.

Grisé par le fumet des vins, et entendant sans cesse, au-dessus de lui, des gens dégus-

ter, boire et trinquer ensemble, il finit par se sentir pris du désir d'en tâter.

Et c'est ce qu'il fit.

Dès lors, le lait lui parut fadasse, et, chaque jour, sa tasse resta pleine.

Les gens de la maison se demandaient, étonnés, ce qui pouvait bien être advenu.

Voici :

Ainsi que cela se pratique dans toutes les caves des marchands de vin, il y a au-devant de chaque vase, sous chaque robinet, un baquet destiné à recevoir le liquide qu'on laisse couler involontairement pendant le service de la journée.

Un beau matin, notre petit gardien appuya ses deux pattes de devant sur le bord d'un baquet. Il flaira, et l'odeur lui plut. Les deux pattes de derrière suivirent bientôt, et notre dégustateur de se délecter.

Il but modérément, mais en ressortit tout guilleret. Ce nouveau breuvage était pour lui une révélation.

Et chaque jour il goûtait ainsi à l'un ou à l'autre baquet, puis s'en allait galement cuver son vin dans quelque coin de la cave, sans souci des souris et des rats, qui s'en donnaient à cœur joie.

Mais, ce qu'il y a de curieux, c'est que, par la pratique, il devint un fin connaisseur. Il y a dans la cave du nouveau ordinaire et du bon nouveau, du petit vieux et du bon vieux, du St-Saphorin ordinaire et du St-Saphorin *premier choix*. C'est ce dernier qu'il préfère, paraît-il, et son palais ne l'a pas trompé, car c'est la meilleure goutte de l'établissement. Aussi, l'autre soir, a-t-on trouvé notre hérisson au beau milieu du baquet, dans un état d'ébriété complète, couché sur le dos, les quatre pattes en l'air, cuvant son *St-Saph* et rêvant à ses anciennes amours.

Indignés d'une pareille conduite, ses maîtres viennent de le chasser de la maison. C'est dur, à la porte de l'hiver !...

Et voilà où mène l'abus du petit blanc !

L. M.

L'art de bien raconter.

Nous avons sous les yeux un ouvrage de M^{me} la comtesse de Bassanville, qui a pour titre : *L'art de bien tenir une maison* (*). Nous y trouvons des choses si intéressantes, des conseils et des renseignements si utiles, que nous ne pouvons nous empêcher d'y glaner quelques lignes pour nos lecteurs. Nous les empruntons au chapitre qui traite de l'art de bien causer, de bien raconter en société.

« Il faut, dit M^{me} de Bassanville, qu'une chose que l'on raconte vienne à propos. Ainsi la première attention à avoir est de ne point entreprendre la narration d'un fait, d'un événement, d'une anecdote qui n'ait aucun rapport avec le sujet de la conversation. Pour qu'un récit plaise, il faut qu'il soit conduit naturellement par les discours qui l'ont amené, et que l'esprit des auditeurs soit pour ainsi dire pré-

paré à l'entendre ; autrement, toute l'adresse, tout le sel que vous pourriez y mettre seraient dépensés en pure perte ; si on rit, ce ne sera que par une politesse complaisante.

» Un autre écueil, c'est celui des trop longs préambules, dans lesquels on s'embrouille presque toujours et qui ne font qu'alourdir le récit. Si votre récit est piquant, il n'en a pas besoin, et il plaira d'autant plus qu'il arrivera vivement et sans alliage ; si, au contraire, votre histoire doit être terne et sans intérêt, vous ne la rendrez que plus longue et toutes vos précautions oratoires ne la feront paraître ni plus brillante ni moins ennuyeuse.

» Si le récit que vous allez faire doit entraîner l'hilarité, gardez-vous surtout d'en prévenir vos auditeurs, ce qui vous ferait manquer complètement votre effet ; et les gens qui se mettent à rire avant de commencer un récit, ou qui le commentent en disant : « Vous allez rire, » font tout à fait fausse route, car c'est un moyen certain d'empêcher l'effet que devrait produire le conte le plus gai, en glaçant à l'avance le cercle de ses auditeurs.

» Or, connaissez-vous rien qui donne plus piteuse mine que d'être seul à rire d'une histoire que l'on vient de raconter.

» Que votre déclaration soit toujours rapide et animée. Dégagez-la de ces détails inutiles et froids, qui n'y ajoutent jamais de l'intérêt ni de la clarté et qui, au contraire, ne servent qu'à la ralentir en l'entraînant dans une route diffuse, de laquelle elle a grand peine à sortir.

» Ne vous appesantissez pas sans nécessité sur la recherche d'un nom, d'une date, d'un lieu ou sur toute autre circonstance accessoire qu'il importe peu à vos auditeurs de connaître et qui entravent le récit.

» Il faut aussi s'arranger de façon que l'ordre des faits, dans ce que l'on raconte, soit suivi de manière à ne produire aucune confusion, de façon que son récit soit toujours clair ; il ne faut pas non plus le précipiter de telle sorte que l'on soit obligé de revenir sur ses pas et de dire avec embarras : « Pardon... j'oubliais... attendez... je devais vous dire avant tout... » et autres phrases du même genre, qui gâtent complètement une narration, fût-elle des plus intéressantes.

» Faites grâce à ceux qui vous écoutent de la répétition fastidieuse de certains mots, tels que l'éternelle conjonction *et*, et les expressions conjonctives ou adverbiales : *et puis, ensuite, après, alors, après cela...* mots qui sont la ressource de ceux qui ne savent pas bien ce qu'ils doivent dire, qui ont la diction embarrassée ou qui n'apportent pas dans la narration toute l'attention qu'ils devraient y mettre, dernier point qui est un manque de politesse envers ses auditeurs.

» En résumé, pour que toutes ces conditions se trouvent naturellement remplies, il ne faut jamais se permettre de prendre la parole, même chez soi, pour raconter, que quand on sait très bien ce que l'on a à dire, que quand cela vient à propos, et surtout quand ce que l'on veut raconter mérite la peine d'être entendu. »

(*) A. Broussois, libraire-éditeur, Paris.

Dans une vente organisée à Vevey, en faveur des orgues de Ste-Claire, on remarquait, parmi les objets mis aux enchères, un beau coq blanc, de race vaudoise, âgé de cinq mois, robuste et très galant, enfermé dans une caisse à treillis.

Voici quelle était sa plainte :

A la Chièssaz, je vis le jour...
On fut pour moi tout plein d'amour,
Mais... pour un orgue, à Ste-Claire,
On m'enferma dans cette affaire.
Kikeriki... Kikeriko!

Je fus le coq de mon village,
J'y sus cueillir plus d'un suffrage.
Mais aujourd'hui... quel sort fatal!
Kikeriki... Kikeriko!
Je prends du noir; je deviens fou.
Pitié, Messieurs, pour ma misère...
Je chanterai pour Ste-Claire.
Mais pour chanter sans trop d'émotion,
Ouvrez ma boîte, achetez-moi!
Kikeriki... Si c'est ainsi,
Je vous dirai trois fois : *Merci!*

Industrie des étrangers.

L'industrie des étrangers suit une marche progressive dans le district d'Orbe. Le Grand-Hôtel de Vallorbes, avec ses 150 chambres, a reçu de nombreux étrangers qui viennent dans cette localité faire bonne chère, respirer l'air pur de la montagne et faire des excursions à la Vallée de Joux, au Mont-d'Or et à la Dent de Vaulion.

L'année dernière, malgré la saison pluvieuse, l'affluence a été considérable à Ballaigues. Dans la première quinzaine d'août, en comptant Bressonnaz, qui, quoique sur le territoire de Lignerolles, a toutes ses relations avec Ballaigues, poste, téléphone, télégraphes, voitures, etc., on comptait près de 650 étrangers, dont 50 à Bressonnaz.

Il est à remarquer que le nombre des Anglais diminue; ce sont les Français, particulièrement les Parisiens, qui sont les habitués de ces stations. Des personnes du grand commerce et de la haute finance viennent passer la belle saison dans le Grand-Hôtel de l'Aubépine à Ballaigues.

Le nombre des personnes qui séjournent dans la contrée, pendant les mois d'été, sans avoir recours aux hôtels et pensions, tend également à augmenter; aussi les appartements sont-ils très recherchés à ce moment-là.

A Lignerolles, la pension Petermann a aussi sa bonne part d'étrangers pendant la belle saison. Il en est de même à Lapraz et à Vaulion.

Ce que dit la tabatière.

Le nombre des priseurs a considérablement diminué, nous semble-t-il, depuis quinze à vingt ans. Autrefois, on ne rencontrait que des gens vous offrant gentiment une prise; aujourd'hui, huit personnes sur dix ont le cigare à la bouche et vous présentent leur étui bondé de demi-grandsons.

Cependant, il est encore bien des gens — les vieux surtout — qui sont restés fidèles à leur chère tabatière, dont ils hument avec délices le contenu. Ce sont ces priseurs fervents qui ont inspiré, dans le temps, à l'abbé de Latteignat, de joyeux couplets, bien connus de nos grand-mères, et qui ne manquent certes pas d'esprit. — En voici quelques-uns :

J'ai du bon tabac dans ma tabatière,
J'ai du bon tabac, tu n'en auras
Pas.
J'en ai du fin et du râpé;
Ce n'est pas pour ton fêchu né.
J'ai du bon tabac, etc.
Un noble héritier de gentilhomme
Recueille tout seul un fief blasonné;
Il dit à son frère puiné:
Sois abbé, je suis ton aîné.
J'ai du bon tabac, etc.

Un vieil usurier, expert en affaires,
Auquel, par besoin, on est amené,
A l'emprunteur infortuné,
Dit, après l'avoir ruiné :

J'ai du bon tabac, etc.

Juges, avocats, entr'ouvrant leur serre,
Au pauvre plaideur, par eux rançonné,
Après avoir pateliné,
Disent, le procès terminé :

J'ai du bon tabac, etc.

F. Robert, du Locle, a publié dans ses *Souvenirs* ces spirituelles réflexions sur la tabatière :

« La tabatière, dit-il, est un des nombreux anneaux de la chaîne qui lie les hommes entre eux.

Parfois, elle remplit l'office d'un baromètre. Sortie violemment de la poche et tenue longtemps dans les mains avant d'y introduire l'index et le ponce, — la prise aspirée bruyamment, — indiquent l'orage (contrariété, colère concentrée).

Etant tenue dans la main, si on la caresse en lui faisant faire mollement quelques mouvements de rotation, c'est *calme plat, beau fixe* (contentement, béatitude).

Elle sert aussi de thermomètre.

Lorsqu'un homme vous présente fréquemment sa tabatière pendant la conversation, cela indique un *fort degré de chaleur*. Cet homme a de l'estime pour vous ou veut le faire croire, ou bien encore il veut vous persuader d'une chose dont vous n'êtes pas bien convaincu.

Un homme ayant l'habitude de vous donner régulièrement une prise, et qui cesse tout à coup, sans motif apparent, de vous l'offrir, indique le *froid*. Cet homme a une haine secrète contre vous; il faut vous en méfier.

Sur le *comptoir* de plusieurs cafés de Paris, on voyait autrefois une énorme tabatière, dite *omnibus*, et pouvant contenir une bonne demi-livre de tabac, quelquefois plus. Les habitués allaient y puiser sans se gêner, et lorsque le cafetier remarquait chez lui un nouveau visage, il allait lui-même, cérémonieusement, lui offrir une prise de l'*omnibus*, en l'assurant qu'il pouvait en disposer à son gré.

C'était un moyen comme un autre d'attirer la pratique.

La perruque en Angleterre.

Un incident s'est produit, dans le courant de l'été dernier, à Londres, pendant l'une des audiences du Tribunal du Banc-de-la-Reine, qui pourrait bien avoir pour conséquence de transformer le costume des magistrats anglais. Il faisait une chaleur accablante, et, sous leurs perruques, les juges étouffaient littéralement. Tout à coup, le lord-chief-justice, lord Russel de Killowen, retira la sienne, disant à ses conseillers : « Décidément, je n'y tiens plus; imitez-moi si vous voulez! » Et les journaux anglais ajoutent que le lord-chief-justice ôta même sa toge.

Il paraît que le fait est sans précédent. Jamais, depuis trois siècles, un juge anglais ne siègea sans perruque. Il y a à Londres une collection de portraits où toute l'histoire de cette coiffure est écrite. Eh bien! depuis 1627, époque à laquelle remontent les plus anciens de ces portraits, on voit que tous les lords-chief-justice, tous les chanceliers de l'Echiquier, tous les présidents de la Chambre des Communes, toutes les illustrations du Banc-de-la-Reine ont leur auguste chef surmonté et encadré de l'imposante perruque.

Et voilà que lord Russel de Killowen a rompu avec cette tradition séculaire. On fait observer qu'il a admis que la perruque était un accessoire aussi incommode que ridicule; que, par conséquent, il serait temps de la supprimer. Du moment que le magistrat n'a la garde pas; immuablement, qu'elle ne fait plus partie intégrante de son costume, qu'il l'enlève suivant son gré, autant s'en débarrasser complètement.

C'est ce qui, d'ailleurs, a été fait déjà dans un pays placé sous la domination de l'Angleterre: le

Canada. Les juges canadiens ne portent plus perruque. Et ils rendent tout aussi bien la justice.

Mais, si leur exemple est suivi en Angleterre, que diront les fabricants de perruques? C'est toute une industrie menacée. Un de mes confrères, M. Thiébault-Sisson, a visité, dans le dédale de petites rues qui avoisinent le Palais-de-Justice de Londres, une boutique où on ne vendait pas autre chose que des perruques. Elles étaient placées sous des globes, comme dans un Musée. Au sommet de l'édifice, majestueuse, déroulant en anneaux démesurés, d'une savante et noble ordonnance, l'opulente toison de ses cheveux de femme, la perruque d'il y a deux siècles trônait. Au-dessous d'elle, tous les spécimens du dix-huitième siècle, dans leur variété infinie; puis les types du dix-neuvième siècle, alignant, en une comique enfilade, leurs sèches et rigides bouclettes de crins.

Le magasin a pour enseigne : « Fabrique de perruques pour l'église, la cour et le barreau »; une mention figure au-dessous, portant : « Maison fondée en 1726, brevetée par lettres royales en 1822 ».

C'est là que M. Thiébault-Sisson apprit que depuis cette dernière date, — 1822, — la plupart des perruques sont faites en crin de cheval; auparavant, elles étaient exclusivement confectionnées avec des cheveux.

L'aspect des perruques ainsi faites était plus artistique, leurs courtes frisettes avaient plus de moelleux, mais elles coûtaient beaucoup plus cher, et, d'autre part, elles étaient d'une lourdeur accablante, non-seulement par leur propre poids, mais à cause de l'énorme quantité de pommade dont il était nécessaire d'user pour donner la consistance nécessaire.

Il y avait encore, avec la perruque en cheveux, un autre inconvénient : c'est que l'intermédiaire du coiffeur était obligatoire une fois au moins par semaine, surtout par les temps humides. Le cheveu s'amollissait, se débandait. Il fallait le refrisier. Avec la perruque de crin, rien de pareil. Les bouclettes sont frisées de telle façon qu'il suffit, une fois tous les six mois, d'un coup de peigne pour leur rendre la souplesse et la forme voulues.

Aussi les perruques en cheveux ne sont-elles plus aujourd'hui qu'un souvenir historique.

(Petit Parisien)

La véritable signification du cri « Hurrah »

Une revue, les *Grenzboten*, est partie dernièrement en guerre contre cet usage de terminer les toasts par ce cri barbare : « Hurrah ». Que signifient, en effet, ces hurrah répétés en l'honneur de tel ou tel personnage princier? Autrefois on criait *vivat*, *hoch*, contenant un souhait de bonne santé et de prospérité. Hurrah, au contraire, est un cri de stimulation, c'est un cri de guerre et d'assaut et si celui auquel on adresse ces hurrah, avait la moindre idée de linguistique, il se dirait : « Allons, bon, toute la bande d'invités va bondir par dessus les tables et se précipiter sur moi. »

La *Berliner Zeitung* a trouvé dans un livre du général prussien Wille une explication de l'origine du mot « hurrah », si volontiers employé maintenant par l'empereur. Hurrah est l'impératif du verbe turc *uranah*, qui signifie tuer. Hurrah veut donc dire : « Tuez-le ! » Jadis, lorsque le padischah passait en revue ses janissaires, ces derniers poussaient ce cri de hurrah en songeant aux futurs massacres de leurs ennemis. Plus tard, les Russes adoptèrent ce cri de guerre et l'importèrent dans les armées allemandes en 1813.

On conçoit combien cette interjection est déplacée à la fin d'un toast, puisque hurrah est juste le contraire de *vivat* ou de *hoch* et qu'il n'est guère aimable d'inviter les convives à tomber sur leur hôte au cri de « Tuez-le ! »

L'oncello Antoine et lo villo fusi.

Tel est le titre d'un article patois écrit par M. Clément, pour le *Conteur*, il y a plus de 27 ans. Il nous a été très souvent demandé par des lecteurs ou des abonnés, mais nous avons eu le regret de ne pouvoir leur envoyer le numéro qui le contient, celui-ci étant épuisé depuis longtemps. Une nouvelle demande que nous venons de recevoir nous décide à reproduire ce morceau, qui est d'ailleurs très amusant :